Saint-Sylvestre

« Vers l'avant «

AVIS PUBLIC - PROMULGATION

LE RÈGLEMENT **N°202-2026** MODIFIANT LE RÈGLEMENT 179-2024 RHSPPPP

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, de ce qui suit :
Lors de la séance tenu le 1er juin 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Sylvestre a adopté le règlement suivant :

- **Règlement 202-2026 modifiant le règlement 179-2024 RHSPPPP**

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Le texte de ce règlement est disponible sur le site internet de la municipalité Règlements municipaux - Municipalité de Saint-Sylvestre , ainsi qu'au bureau municipal située au 423b rue Principal à St-Sylvestre, où toute personne peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Sylvestre, ce 15 juin 2026

Louise Breton
Directrice générale et greffière-trésorière
De la Municipalité de St-Sylvestre

Saint-Sylvestre, *15 juin 2026*
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, déclare que j'ai publié l'avis d'entrée en vigueur du règlement N°202-2026 en affichant une copie de cet avis à l'endroit désigné au bureau municipal le *15 juin 2026* et en le faisant publier dans le journal *Entre les branches* du mois de juin 2026.

Louise Breton
Directrice générale et greffière-trésorière
De la Municipalité de St-Sylvestre